

**GREVE SUIVIE DES UNIVERSITAIRES**

Le SNESUP se félicite de l'expansion de la grève dans la totalité des établissements d'enseignement supérieur. Il s'inscrit sans réserve dans la dynamique amplifiée par la coordination nationale du 2 février à Paris et appelle à conforter la grève et des initiatives multiformes dans tous les établissements.

Après un mouvement de grèves et de manifestations sans précédent récent amorcé par toutes les organisations syndicales, le jeudi 29 janvier, après l'exceptionnel succès du début de la grève continue des universitaires hier, lundi 2 février, le gouvernement feint l'indifférence et multiplie les provocations. Ce temps est dépassé : l'auto-satisfaction de Valérie Pécresse encore aujourd'hui, les propos péremptaires du premier ministre ne portent plus.

Qui peut croire le premier ministre quand il proclame "la loi LRU, réforme phare de la législature, et relevant du consensus national". Qui peut encore croire Valérie Pécresse quand 1030 emplois sont supprimés dans l'enseignement supérieur et la recherche, quand ses soutiens se résument à quelques poignées de présidents d'université (encore aujourd'hui dans Le Monde).

**Sans emplois, sans recherche, sans formation, la "relance" est un leurre.**

Le président de la République et le gouvernement doivent au plus vite prendre la mesure d'une détermination solidaire des universitaires, incluant de plus en plus tous ses acteurs : enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs, personnels BIATOSS, étudiants, qui contestent des textes et des dispositifs de régression scientifique et démocratique.

L'urgence est à la revitalisation des organismes de recherche, des universités, incluse dans un véritable plan de relance par le rétablissement des emplois supprimés au budget 2009 et la création dès cette année d'emplois nouveaux (1000 enseignants-chercheurs, 1000 personnels BIATOSS, 1000 chercheurs, 1000 personnels ITA). Tous indispensables pour améliorer le potentiel de recherche et pour faire face aux besoins d'un enseignement supérieur démocratisé et attentif aux parcours et aux projets de tous les étudiants.

Encore une fois, sans contradicteurs dans les médias, la ministre a délibérément ignoré aujourd'hui ces dimensions dans la promotion de dispositifs essentiellement immobiliers liés à l'enseignement supérieur et à la recherche. Le président de la République ne peut rester silencieux sur ce point comme il ne peut ignorer l'exigence déterminée de retrait du décret statutaire comme de l'actuel dispositif démembrant la formation des enseignants et les concours de recrutement pour le premier et le second degrés.

L'engagement déjà de près d'un universitaire sur deux dans des actions de grève, les résolutions souvent votées à l'initiative du SNESUP dans la quasi totalité des conseils centraux des universités, toutes solidaires des quatre revendications unitaires de la grève(\*), appellent les présidents d'université à une solidarité active enracinée dans nos traditions universitaires. Le SNESUP s'est adressé à tous les présidents en ce sens. Aujourd'hui encore, au plus près des départements d'enseignement, des laboratoires, des sites universitaires, le SNESUP appelle tous les collègues à élargir le soutien autour de nos revendications convergentes, à exposer au grand jour la réalité de nos métiers et l'étendue de nos propositions pour le supérieur et la recherche.

(\* ) voir lettre flash 56

**5 FEVRIER : MANIFESTATIONS A PARIS ET DANS LES REGIONS**

à PARIS – départ à 14 h 30 de Jussieu - Dans les régions : voir le site du SNESUP, [www.snesup.fr](http://www.snesup.fr)

**10 FEVRIER : MANIFESTATION NATIONALE A PARIS**

J. F. Dhainaut, président de l'AERES, le jeudi 8 janvier 2009, a tenu, selon des dépêches, des propos qui le disqualifient sur la parité hommes-femmes dans les commissions d'experts (équilibre en régression par rapport aux commissions du Comité National).

Après avoir pris acte de la faible quantité d'expertes par rapport au nombre d'experts et promis de veiller à augmenter la présence féminine, il avança des éléments d'explications pour expliquer cette disparité : le pouvoir est une affaire masculine d'une part et, d'autre part, « les femmes en plus de leur métier doivent s'occuper de la maison, des enfants. Elles n'ont donc pas de temps à consacrer à l'AERES ».

Le SNESUP considère que l'intéressé et la ministre de l'enseignement supérieur doivent dès maintenant désavouer ces propos sexistes réactionnaires et rétrogrades. Au-delà de ces propos consternants, c'est la logique de désignation des "expert.E.s" qui est de fait interpellée. Au fond c'est bien un autre dispositif, fondé sur la collégialité et l'élection, qui permettra de donner aux évaluations, dans un autre cadre que l'AERES, leurs dimensions multiples plurielles. Paris, le 30 janvier 2009